



communiqué de presse
18 septembre 2019

EpaMarne-EpaFrance, aménageurs engagés pour la qualité de l'air

A l'occasion de la Journée nationale de la qualité de l'air, le 18 septembre 2019, EpaMarne-EpaFrance mettent en lumière leur engagement pour construire une ville où il fait bon respirer.

Dans un contexte de changement climatique mondial, la responsabilité locale d'un aménageur est prépondérante. EpaMarne-EpaFrance, conscients de leur impact sur la vie des citoyens et des milieux urbains, expérimentent de nouvelles façons de concevoir la ville pour augmenter les effets positifs sur le climat, et réduire le plus possible ceux qui peuvent s'avérer négatifs. Dans cette démarche, la santé – sur laquelle la qualité de l'air influe fortement - est devenue une des priorités des EPA.

En tout premier lieu, les EPA apportent une grande attention aux espaces naturels et aquatiques, dont le rôle est central sur la biodiversité et la santé : 8 000 hectares de nature (20 % du territoire) et 58 plans d'eau, dont la chaîne des lacs, jalonnent Marne-la-Vallée, comme autant d'espaces de respiration.

Côté mobilité, les EPA travaillent avec l'ensemble des parties-prenantes pour développer des alternatives décarbonées. Le territoire compte plus de 200 points de recharge pour véhicules électriques et plateformes d'autopartage. Un vaste réseau de pistes cyclables maille également l'est parisien. Investissements pour le stationnement, renforcement du réseau cyclable et résorption des coupures urbaines permettent de réduire l'impact des transports sur l'air et le climat.

Sur le plan de la construction, la politique « bois » menée par les EPA depuis plusieurs années constitue une réponse forte et concrète à la qualité de l'air, tant extérieure qu'intérieure. En 5 ans, les EPA ont lancé la construction de 4 600 logements en bois. Ils développent en parallèle d'autres alternatives avec des expérimentations d'éco-matériaux tels que la paille, le béton de chanvre ou encore la terre crue.

Enfin, la conception des bâtiments est capitale pour une bonne qualité de l'air intérieur : la forme architecturale, les systèmes de ventilation, les performances énergétiques... sont autant de leviers sur lesquels l'aménageur peut agir au travers de ses prescriptions auprès des promoteurs immobilier.

À propos d'EpaMarne - EpaFrance

Aménageurs de référence de l'est parisien, historiquement liés à la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, EpaMarne et EpaFrance interviennent sur un périmètre élargi, dans un cadre d'intervention diversifié et pour une variété de commanditaires : opérations d'intérêt national, action en initiative propre, traité de concession, filiale commune avec les collectivités. Ils participent à la production de nouveaux logements et contribuent à l'accueil d'activités économiques en apportant des réponses concrètes aux défis écologiques et sociaux ainsi qu'aux évolutions des modes de vie des habitants. Les EPA déploient leurs offres de services aux politiques urbaines de 44 communes réparties sur les départements du 77, 93 et 94. Ainsi, leur territoire d'intervention couvre un périmètre de 293 km² - soit 3 fois la superficie de Paris – et compte 600 000 habitants, 47 000 entreprises et 213 000 emplois.

Amélie Ferrand

Relations presse et médias – EpaMarne-EpaFrance

Tél. 01 64 62 45 12

Port. 06 63 27 14 57

a.ferrand@epa-marnelavallee.fr

Corinne Simoni

Directrice de la Communication – EpaMarne-EpaFrance

Tél. 01 64 62 45 84

c.simoni@epa-marnelavallee.fr